

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 618

Artikel: De quelques questions d'hygiène sociale et morale : prostitution. - Dancings. - Protection de la famille. - Cinéma : (cartel genevois H.S.M.)

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpfer

ADMINISTRATION

M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943



Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.-

ÉTRANGER..... 8.-

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
différé des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent. le mm.

Largeur de la colonne: 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Ch. WAGNER.

Rien de tel pour le bon-
heur que d'échanger ses
préoccupations contre des
occupations.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

XXXI^e Assemblée de délégués

(Bienne, 6-7 juin 1942)

Les deux sections de Bienne, sous la présidence de M^{mes} Chopard et Boder, avaient préparé aux suffragistes de toute la Suisse la plus cordiale des réceptions; cette Assemblée, très nombreuse, favorisée par un temps splendide, et animée du meilleur esprit, a été fort intéressante et très vivante.

L'assemblée administrative s'est tenue samedi, dès 14 h. 30, dans la salle du Conseil communal, sous la présidence de M^{me} Vischer-Alioth (Bâle), qui s'est adressée à toutes — il n'y avait qu'un seul délégué masculin, M. Truan (Vevey): pour la première fois depuis un temps immémorial, M. le Dr M. Muret (Lausanne) nous avait abandonnées! — et a bien insisté sur le fait que, si les femmes suisses réclament leur bulletin de vote, c'est pour mieux servir le pays. L'appel a fait constater la présence de plus de septante déléguées, représentant dix-neuf sections sur vingt-quatre. De nombreuses associations-sœurs étaient représentées. M^{me} Vischer a déploré la démission de M^{mes} Wasmuthinov-Wehrli (Bâle) et Wyss-Russi (Colombier), qui ont rendu de grands services au Comité, et rappelé la mémoire d'Ernest Bovet, un fidèle ami. Elle a donné lecture du rapport annuel qui rappelle ce que nous avons fait pour la propagande de notre cause, et recommande les deux journaux féministes, le *Frauenblatt* et le *Mouvement Féministe*, qui se trouvaient sur toutes les tables, avec les journaux locaux contenant d'aimables articles sur le suffrage féminin, tout particulièrement le *Journal du Jura* et le *Volksstimm*.

Le rapport présidentiel déplore encore l'échec subi par les suffragistes neuchâteloises, l'automne passé, et félicite les Bernoises d'avoir entrepris courageusement une campagne en faveur du vote communal. Plusieurs démarches ont été faites auprès des autorités fédérales, aucune n'a obtenu satisfaction: pas de réponse, ou réponse évasive, ou fin de non recevoir, qu'il s'agisse de représentations féminines dans les grandes commissions, du droit au travail de la femme, ou de questions de moindre importance.

M^{lle} Böhlen (Berne) a présenté les comptes, vérifiés par deux Bernoises; ils ne sont pas brillants; le bénéfice de l'exercice n'est que de Fr. 187.72 sur un total de recettes de Fr. 3213; aussi une proposition chaux-de-fonnière d'abaisser la cotisation n'eut-elle aucun succès. Pas plus que la proposition de la porter à un franc; les caissières de sections apprendront avec plaisir qu'elle est maintenue à 75 centimes. Mais ce n'est sans doute que provisoirement... Sur la demande de M^{lle} Gassmann (Zurich), M^{lle} Böhlen ajouta quelques renseignements sur la fortune sociale, Fr. 3400, et sur le fonds Leslie, destiné à la propagande.

Le Comité a été réélu par un nombre de voix allant de 72 à 69; M^{me} B. Christen, présidente de la section de Winterthour, et M^{lle} G. Gerhard (Bâle) remplaceront M^{mes} Wasmuthinov et Wyss-Russi; M^{me} Vischer a été réélue présidente par acclamations.

M^{lle} Karmin (Genève) présente ensuite avec autorité une proposition genevoise relative à la publication, en 1943, d'une brochure *La Suisse de demain*, qui dira au pays que les femmes aussi se préoccupent de l'avenir, étudient les problèmes actuels et ont leur opinion sur les réformes sociales. Cette brochure, consacrée aux réformes politiques, économiques, sociales et éducatives, serait faite avec la collaboration des sections, qui étudieraient ces questions cet hiver, feront des suggestions, rédigeront leurs propositions; elle devra paraître en deux langues en automne 1943.

L'exposé de M^{lle} Karmin a été suivi d'une intéressante discussion, en fin de quoi l'Assemblée décida de demander d'abord aux Sections le travail préparatoire pour cette brochure, qui se publiera peut-être en collaboration avec d'autres Associations féminines.

Aurons-nous un Secrétariat central?

En voilà une question! Elle a retenu l'Assemblée pendant de longues minutes. Les sections de Berne, de Neuchâtel et de Colombier ont fait cette proposition lors du dernier Comité central, à Lausanne, au mois de mars; M^{lle} Böhlen a établi un projet avec un budget, et M^{lle} Gour, également un projet, mais sans enthousiasme, car on ne voit pas encore très bien quel serait le travail de ce secrétariat, ses attributions, son efficacité, et surtout qui l'assumerait, et comment le financer. Pour Berne comme pour Colombier, ce secrétariat est absolument nécessaire pour promouvoir notre idéal suffragiste, pour redonner de la vie aux sections languissantes, pour en créer de nouvelles, pour pénétrer dans les cantons hostiles, pour conquérir la presse. D'autres sont sceptiques. La discussion a été longue; elle opposa, *grosso modo*, la Suisse allemande à la Suisse française; les Suisses allemands voient plus grand que les Welsches, ils ont l'habitude de ces secrétariats de sociétés qui coûtent cher et... travaillent plus ou moins intelligemment. M^{lle} Gour termina la discussion en demandant instamment à l'Assemblée de ne pas prendre de décision hâtive, et de renvoyer la chose au Comité pour étude. Ce qui a été décidé par 39 voix, tandis que 26 déléguées réclamaient cette création dans un laps de temps d'une année. (Le Comité Central est d'ores et déjà convoqué pour le dimanche 28 juin, à Olten, pour étudier ce problème d'importance pour la vie de notre Association.)

M^{me} Vischer donna ensuite quelques renseignements sur le cours de « week-end » qui se fera du 26 au 28 septembre, au Rigiblick, près de Zurich, en collaboration avec la *Frauenhilfe*, les Amies de la Jeune Fille, et la Société d'Utilité publique des femmes suisses; il étudiera les tâches urgentes qui s'imposent pour le bien public.

Après une intervention de M^{me} Studer-de-Goumoens (Winterthour), l'Assemblée enregistra avec reconnaissance les mesures prises par les autorités pour que la récolte fruitière soit le moins possible livrée à la fermentation, mais bien offerte au public, à des prix raisonnables, sous forme de fruits frais, ou séchés, de cidre doux et de jus de fruits. Les délégués saluèrent aussi la prévoyante organisation du rationnement, et font confiance aux autorités pour que rien ne soit perdu de nos précieuses denrées alimentaires.

M^{me} Thalman raconta ensuite comment les Bernoises ont décidé de lancer une initiative pour la collaboration de la femme à la vie communale et ce qu'elles ont déjà fait à cet égard. Le *Mouvement* en ayant souvent parlé, nous n'y revenons pas ici.

La soirée...

...groupa les participantes par petites tables délicieusement fleuries, dans la grande salle de l'Hôtel de la Gare; elle fut charmante, grâce à la gentillesse des Bienneises. On y applaudit une saynète de M^{lle} Marguerite Froment, *Une bonne recette*, inspirée par la récupération, et *Panoptikum*, sketch amusant autant que féministe de M^{lle} Stockmeyer, de Zurich, qui fait parler les bustes de la Grande Catherine, de la Suffragette et de la Stauffacherin; et enfin un commentaire chanté repris au refrain par l'assemblée, et illustré par des dessins humoristiques des derniers événements suffragistes; on y vit reparaitre notamment le cher escargot, dont l'allure s'est encore ralentie!

(La fin en 3^{me} page).

S. BONARD.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

C'est le tour des femmes des Etats-Unis

A leur tour, les femmes des Etats-Unis ont remplacé au bureau, au magasin, à l'atelier, aux postes de commande, les hommes partis pour la guerre. Chaque jour sont offerts aux capacités féminines de nouveaux métiers: dans l'aviation, comme ouvrières ou peintres, comme inspectrices des masques à gaz, du matériel technique, du cuir, des étoffes, comme officiers de liaison, cartographes, tenancières de magasins pour l'armée. Dans l'armée, les femmes sont spécialement attachées aux services administratifs, multipliant sans fin des ordres, des instructions; on les trouve dans les hôpitaux, dans les services diététiques, physiothérapiques. Dans la marine, elles sont préposées à la transmission des messages. A Washington, elles font des recherches et des études pour le Bureau aéronautique. La Croix-Rouge réclame 50.000 infirmières. Au début de ce mois, les deux Chambres ont voté la création d'un service auxiliaire féminin, pour les femmes âgées de 21 à 45 ans, qui seront dotées d'un uniforme et soumises à la discipline militaire, avec la solde des hommes et des officiers. Mme Oveta Culp Hobby, femme d'un ancien gouverneur du Texas, a été nommée directrice de ce Corps auxiliaire. Elle avait travaillé jusqu'ici au service de la publicité au ministère de la guerre.

S. F.



Cliché Mouvement Féministe

Huit femmes ont été particulièrement signalées par l'Association des industriels américains pour leurs compétences de chefs de service pour la défense nationale. L'on voit ici l'une d'elles, Jewell Williams, contrôleur-chef de pièces électriques employées dans la construction des tanks.

Les femmes et le rationnement „différentiel“

On sait que cette nouvelle forme de rationnement, qui fait couler beaucoup d'encre — on se plaint notamment, et avec raison, que le travail intellectuel, qui dévore cependant bien des forces vitales nerveuses de première importance, ait été complètement ignoré lors de la répartition des rations supplémentaires, — a prévu une catégorie spéciale d'attribution pour les femmes enceintes depuis le septième mois de leur grossesse jusqu'au sixième mois après l'accouchement. Ce qui n'est que juste et normal.

D'autre part, l'attribution de ces cartes supplémentaires de rationnement n'étant pas une tâche facile, il a été recommandé de créer dans toutes les communes des Comités consultatifs pour examiner les « cas-limites » comme les cas douteux. Ces Comités doivent comprendre, non seulement des représentants des patrons, des ouvriers et des agriculteurs, mais aussi un médecin et une femme, et il ne faut pas que cette disposition reste lettre morte. C'est pourquoi l'Office suisse des professions féminines, dont une des secrétaires, M^{lle} Niggli, a collaboré à la division en catégories des diverses professions (travaux normaux, travaux pénibles, très pénibles, etc.), recommande à tous les groupements féminins locaux de prendre contact sans tarder avec les Offices d'économie de guerre de leur commune, afin d'assurer la nomination dans ces Comités d'une femme bien au courant de la dépense de forces qu'exigent certaines professions féminines, et capable de faire valoir son point de vue. Et en même temps que cette recommandation, qui nous parvient à la fois par la voie officielle de l'Office de guerre pour l'alimentation, et la voie privée des *Centrales* féminines, nous arrive aussi la nouvelle que la

Municipalité de Morges, prenant les devants, a déjà pourvu à cette nomination, en appelant M^{me} Millioud-Fessler à faire partie du Comité local. L'Office des Professions féminines nous prie d'ailleurs de dire qu'il est à la disposition des Sociétés qui auraient besoin de ses conseils pour se rendre compte dans quelle catégorie de travaux classer tel ou tel métier féminin.

De quelques questions d'hygiène sociale et morale

Prostitution. - Dancings. - Protection de la famille. - Cinéma.

(Cartel genevois H.S.M.)

Il y aurait une belle moisson de renseignements intéressants à faire dans les rapports et exposés présentés à l'Assemblée des délégués du Cartel genevois H.S.M., tenue le 29 mai dernier. Dans le rapport du Comité directeur d'abord, sur les sujets qui l'ont occupé au cours de ce dernier exercice: mentionnons en première ligne le Foyer d'Accueil, dont l'activité va se développant de façon encourageante, l'assistante sociale, M^{lle} Ruth Cavin, étant actuellement en contact direct avec une bonne cinquantaine de femmes et jeunes filles, dont plus du quart appartient incontestablement à ce que l'on désigne sous le nom caractéristique de « milieu ». Il serait évidemment prématuré de dire que l'œuvre de redressement qu'elle poursuit a déjà remporté des résultats, mais on peut aussi relever des signes encourageants de la volonté de certaines femmes de mener une autre vie: à ce propos n'est-ce pas avec une profonde tristesse qu'il faut constater que, dans l'organisation de notre société actuelle, celles qui veulent gagner honnêtement leur vie comme ouvrières dans une usine touchent tout juste de quoi ne pas mourir de faim, alors que précédemment leur existence dégringolée leur procurait toutes les facilités matérielles?...

Pour le Club de jeunesse, également créé par le Cartel H.S.M., l'application du Code pénal suisse facilitera peut-être une réorganisation qui, après trois ans d'existence, semble devoir être nécessaire. Quant à l'Office de consultations matrimoniales, dirigé avec tant de tact et de dévouement par le Dr. Delersert, il est encore beaucoup trop peu connu de ceux auxquels il pourrait rendre de si grands services: peut-être aussi faut-il relever que dans notre Suisse romande individualiste l'idée d'une consultation médicale au moment du mariage est beaucoup moins courante que chez nos Confédérés, par exemple!

AVIS IMPORTANT

L'abonnement au « Mouvement » à moitié prix

Dès maintenant, et jusqu'au 15 juin prochain, il sera servi à tout nouvel abonné qui en effectuera le paiement un abonnement au « Mouvement » valable jusqu'au 31 mars 1943, et cela au prix réduit de 3 fr. au lieu de 6 fr.

Compte de chèques postaux N° I. 943. Il est bien entendu que, SEULS, de nouveaux abonnés sont mis au bénéfice de ce prix de propagande.

En matière de protection de la famille, le Cartel ayant adhéré à la « Communauté d'action », fondée à cet effet, suit avec attention les travaux de cette dernière. Il est directement représenté par Mmes Prince et J. Calame dans un Comité spécial de la « Communauté d'action » formé sous la présidence de Mlle le Dr Girod pour tenter de créer à Genève une « Consultation pour femmes enceintes » selon le type de celle de Zurich, dont Mme Haemmerli-Schindler est venue entretenir le public genevois sous les auspices du Cartel et des Sociétés féminines, et dont le *Mouvement* a parlé en détails à cette occasion.

L'étude entreprise, pour répondre à de nombreuses demandes, de la question des dansings n'a malheureusement guère progressé, la difficulté résidant dans le fait que ce qui se passe dans les dansings est généralement correct étant soumis à surveillance, alors que c'est ce qui se passe en dehors et après la danse qui est bien davantage dangereux, mais échappe par définition à toute surveillance et contrôle.

Le Cartel s'est encore occupé du fâcheux arrêté du Conseil d'Etat sur le traitement des vétérinaires associés, dont le *Mouvement* a également déjà parlé, et contre lequel il a adressé une protestation au gouvernement; il a également protesté auprès d'un quotidien contre la surabondance de détails macabres fournis sur un crime récent particulièrement affreux. Enfin, il a aussi, et à maintes reprises, discuté des problèmes du cinéma, problèmes sur lesquels Mme Vouga, membre de la Commission cantonale de visionnement des films, a présenté à cette Assemblée un exposé documenté et convaincu. Le but de Mme Vouga, en effet, est de faire œuvre constructive, et elle n'estime pas du tout que la tâche soit achevée quand la Commission de visionnement a préavisé contre la présentation de tel ou tel film (ses compétences n'allant pas plus loin, et le Conseil d'Etat faisant trop souvent droit à des recours contre les décisions, même unanimes, de la Commission!); mais elle voudrait que les efforts de certains directeurs pour montrer de beaux films, sains et intéressants — ce qui ne signifie point du tout ennuyeux! — soient soutenus par la majorité du public genevois, alors que trop souvent ces films-là ne font que de maigres salles.

C'est à cet effet que, sur sa suggestion, le Cartel, aidé de Pro Familia, a recommandé à plusieurs reprises, par de brèves insertions publicitaires, certains films spécialement signalés par elle (citons par exemple *La vie de Thomas Edison*, *L'Oiseau bleu*, *Les Hommes de demain*, *Mr. Smith va au Sénat*, *Le Petit Chose*, etc.). Mais cet effort, qui ne peut se faire que par voie publicitaire, vu les contrats existant entre cinémas et journaux, coûte horriblement cher à une institution de bien public comme le Cartel, dont le budget annuel n'atteint pas 1500 fr. ! Vaut-il la peine d'être poursuivie? ces modestes insertions sont-elles lues? sont-elles noyées dans la publicité à grand orchestre des cinémas eux-mêmes? les Sociétés affiliées au Cartel pourraient-elles lui venir en aide financièrement?... Une discussion très animée s'engagea sur ces différents points, et plusieurs suggestions intéressantes furent émises que le Comité du Cartel va étudier, l'avis unanime des délégués étant que l'essai commencé devait être continué. D'autres aspects connexes du problème du film furent également touchés, tels que l'âge d'admission des enfants au cinéma (rappels que la campagne menée par le Cartel, il y a quelques années, n'a pas été étrangère à l'élaboration du règlement actuel qui fixe à 16 ans cet âge d'admission, alors qu'auparavant fonctionnait la dan-

gereuse et ridicule tolérance pour l'enfant accompagné!), l'introduction d'une carte d'identité pour écoliers, comme c'était le cas en Belgique, etc., etc.

Disons encore qu'au cours de cette Assemblée, qui évoqua, comme on le voit, tant de problèmes sociaux et moraux, une partie administrative avait eu place, et notamment la réélection du Comité, composé de Mlle Gourde, présidente, MM. Laravoire, J. Reelfs, Dr Droin, Ph. Privat, Pierre Pittard, Mme Mathil, et Mlle Blanche Richard et Mariette Schaezel. L'activité du Cartel genevois étant variée et diverse, il est indispensable que des compétences diverses et variées se retrouvent, comme cela est le cas, parmi ceux qui tiennent son gouvernement.

E. Gn.

Prud'femmes vaudoises

Les élections des Conseils de Prud'hommes à Lausanne, Nyon, Payerne, Vevey et Yverdon se sont faites le 22 mai dernier, au milieu de cette même indifférence des électeurs que l'on constate tous les quatre ans. Dans les

Reflexions masculines sur le féminisme

(fragments d'une lettre à la Rédaction)

... Je crois que vous avez raison d'admettre les hommes à l'honneur de collaborer à vos colonnes, comme aussi à celui de figurer parmi les auteurs signalés à la revue des livres. « This is a man's world » (« ce monde est un monde viril »), dit le proverbe américain; la violence et la lâcheté, hélas, y dominent, et il est plutôt masculin que viril. Mais pour faire un monde meilleur, il serait certainement plus fécond qu'il n'est de créer un petit monde féminin, à part de l'autre, même sous l'étiquette féministe : ce petit monde serait toujours suspect d'absorber dans ses frontières plus de faiblesse et de rancune que d'authentiques valeurs humaines. Pour qu'on puisse dire demain : c'est le monde de l'homme et de la femme, il est fort indiqué de créer un messianisme féminin, c'est-à-dire exactement le contraire d'un pharisaïsme féminin. C'est ce que le féminisme actuel semble avoir compris.

C'est seulement par un excès de complaisance envers soi-même qu'on peut s'imaginer la lutte qu'on mène comme un combat des bons et des mauvais anges, qu'il s'agisse de race, de religion, de credo politique ou de sexe. Les femmes, telles qu'elles existent, ne sont nullement des brebis sans tache, pétries de toutes les douceurs et de toutes les charités : chaque femme, individuellement courageuse en face de l'amour et de la vie, a pu sentir dans sa chair à quel point ses compagnes sont veules, bornées, sornioises, égoïstes, conservatrices et impitoyables à leur propre sexe. Cette mentalité est le fruit d'une longue servitude, et si les fruits étaient bons la servitude serait bonne. Elle ne connaît encore que de rares exceptions. Les mâles ne valent pas mieux : c'est là le résultat de l'autorité reconnue par les mœurs et les lois à une moitié de l'humanité sur l'autre, au détriment de toutes deux. Il est évident que la

groupes patronaux, c'est à grand peine que l'on a recruté, dans ces cinq villes, une poignée d'électeurs; du côté ouvrier, l'intérêt est à peine plus marqué.

On se rappelle que, depuis 1926, les femmes, dans notre canton, sont éligibles aux Tribunaux de Prud'hommes, mais non pas électrices. Les présentations féminines sont difficiles parce que souvent on ne sait à qui s'adresser pour faire figurer les candidates sur les listes. A Lausanne, depuis que la Société Industrielle et Commerciale et l'Association des Commerçants lausannois ont pris la chose en mains, cela va tout seul et les présentations féminines sont bien accueillies. Du côté ouvrier, il y a eu du flottement et nos candidates jusqu'ici n'ont jamais été portées. Il paraît que dorénavant, ce sera la Chambre vaudoise du Travail qui s'en chargera.

A Vevey, grâce à la bienveillance de M. Chappuis, greffier du Tribunal des Prud'hommes de Vevey, le Groupe local du Suffrage féminin a été convoqué à l'Assemblée préparatoire; Mme Gerhard, sa présidente, a fait maintes démarches pour obtenir l'adhésion

sujét de la femme ne la moralise pas plus qu'elle ne moralise l'homme; en fait, elle les maintient l'un et l'autre dans une perpétuelle minorité — car celui qui a besoin de la servitude n'est pas libre et toute servitude est réciproque. Pour ma part, je ne vois pas d'autre moyen d'en sortir que l'émancipation « prématurée » de la femme, comme premier moteur de son propre perfectionnement et du perfectionnement social. Seule la liberté est éducatrice, seule la responsabilité forme à la longue des consciences fortes et dignes : cela, tous les pédagogues modernes le savent. L'inégalité des sexes existe, comme celle des classes, comme celle des races. Il ne s'agit pas de la dissimuler, mais de la surmonter. Comment cela est-il possible?

... La lutte des sexes ne saurait s'achever, comme celle des classes, par la disparition des sexes. Cette lutte ne peut donc se terminer par l'élimination d'un des adversaires : elle doit être transportée plus haut que la mêlée aveugle hypocritement légalisée. Elle doit s'élever, s'adoucir et s'embellir par le « fair-play ». (J'entends par là la loyauté générale entre adversaires considérés comme partenaires, comme collaborateurs dans une œuvre commune régie par un idéal.) Elevée à un niveau supérieur, elle doit devenir une tension créatrice d'énergie entre deux pôles humains fraternellement opposés.

Le féminisme contemporain a raison, en ce sens, de repousser la vieille conception unitaire qui nous proposait comme but un être humain moyen ou neutre, pratiquement déserté. Toutes les formules mécaniques de l'harmonie sont destinées à rester lettre morte; tous les esprits d'aujourd'hui le sentent bien; aussi y aurait-il avantage à proclamer aussi fermement que possible que notre idéal est celui de l'homme et de la femme égaux, complémentaires et dissemblables; de l'homme pleinement viril et de la femme pleinement féminine, pour leur joie mutuelle et leur enrichissement commun.

A. PRUDHOMMEUX.

de candidates; mais, à sa grande déception, elle n'a pu faire accepter sa liste, ayant été devancée par une autre liste, élaborée en dehors des associations féminines par l'Union syndicale locale. Nouvelle preuve, constata mélancoliquement Mme Gerhard, de la faible valeur de ce droit d'être élue quand il n'est pas appuyé par le droit de vote.

A Yverdon, les choses ont été facilement grâce à la bonne volonté d'un conseiller municipal et de Mlle Adrienne Baillods, une fidèle lectrice du *Mouvement Féministe*, dont nous sommes heureuses de saluer la réélection. Voici les noms des autres élues :

A Lausanne, il y a eu treize élues (dix en 1938) : ce sont Mmes Louise Tribollet (installations sanitaires à la Sallaz), Marie Mayor, fleuriste au Petit-Chêne, Mlles Hélène Cuenoud, Yvonne Gonthier, brodeuses, Marguerite Porchet, couturière, Ida Wälder, coiffeuse, ces dernières comme représentantes des patrons; Mmes Cavin-Baecher, Suzanne André-Claye, Mlle Elisabeth Gention, représentantes des ouvrières couturières ou fourreuses; Mlle Jeanne Cornioley, photographe, Mme Fanny Courvoisier, maîtresse de pension, Mlles Caroline Jaquillard (Bibliothèque française), et Justine Bois, employée de bureau.

A Nyon, ont été élues Mlle Hélène Raymond, négociante, et Mlle Jeanne Borgognon, employée de bureau. Ce sont, sauf erreur, des réélections.

A Payerne, nous avons réussi pour la première fois à faire élire une femme qui, depuis plusieurs législatures, avait mis son nom à la disposition de ses sœurs; c'est Mme Francisca Ehrsam, couturière, que nous remercions.

A Vevey, n'ont été présentées que des candidates ouvrières : Mmes Hélène Bonjour, Louise Rolli, Marguerite Grutter, Marguerite Pilet, Gilberte Saillen et Aline Bricod.

Au total, vingt-deux femmes juges prud'hommes. La toute-puissance masculine ne risque rien.

S. B.



DE-CI, DE-LA

Succès féminins.

Nous sommes heureuses d'apprendre que l'Institut d'Ingénieurs agronomes de Grande-Bretagne vient d'admettre son premier membre féminin en la personne de Miss de Benest.

Parmi les pilotes instructeurs des Services aériens auxiliaires féminins d'Angleterre ne se trouve jusqu'à présent qu'une seule femme, Miss Hughes, mais par un renversement amusant des circonstances, elle est d'autre part souvent appelée à initier des hommes au maniement d'un avion.

Beaucoup plus près de nous, on nous signale que la Commission scolaire de la Tour-de-Peilz compte trois membres féminins, Mmes R. Hofmann, Bodmer et Golaz.

Mme Luginbühl, à La Chaux-de-Fonds, a été nommée par le Grand Conseil neuchâtelois as-



Glané dans la presse...

Une histoire de la femme

Dans un *feuilleton littéraire* du Temps, Emile Henriot analyse spirituellement l'histoire illustrée de la femme, qu'a publiée à Noël dernier, en deux gros volumes, M. Gonzague Truc. Nous empruntons à ce *feuilleton* les fragments suivants :

...A parler sérieusement, la condition de la femme a été très longtemps pénible. Dans les sociétés primitives, dans l'antiquité gréco-romaine encore, à la « monogamie tempérée », malgré une atténuation à son sort, elle est une serve, un être mineur; objet de legs, d'échange, de vente et d'achat comme un animal; battue, répudiée, vouée à des supplices affreux si elle commet l'adultère; souvent commune aux hommes du clan ou de la tribu; reléguée, hors du temps de parturition, aux plus durs emplois du ménage, portant les fardeaux; et dans sa vieillesse, ravalée à l'abjection, comme on le voit encore en Afrique, où l'âge ne confère qu'aux hommes sa noblesse et sa dignité. Le privilège qui s'attache à l'objet des « délassements du guerrier » n'a qu'un temps. — Encore

faut-il observer, si M. Gonzague Truc ne l'a fait, que cette misère de la femme, dans les temps anciens, n'accompagnait en somme qu'une vie aussi rude aux hommes, et que dès qu'un peu de civilisation s'est introduite dans leurs groupes les femmes en ont bénéficié, comme en Grèce, où le bonheur de vivre, ingénieusement organisé, a rejaili sur elles dans la retraite du gynécée. Les lois étaient lourdes sans doute; et la dépendance du sexe intégrale — avec des compensations, une possibilité sinon tout à fait de « vivre sa vie », du moins d'en avoir une honorable, en suivant la voie vertueuse, ou en suivant l'autre, plaisante. Pénélope, pudique et fidèle n'est certainement pas une pure invention d'Homère; et Aspasia a existé. L'aime la femme et ne la querelle point », de la sagesse égyptienne, et le « qu'elle soit une ombre et un écho dans la maison », de la sagesse chinoise, expriment déjà un ancien et grand progrès. — Rome, si peu sentimentale, a maintenu très ferme la sujétion de la femme, socialement et juridiquement considérée comme un mineur. Mais toujours les lois, si sévères soient-elles, ont cela de bon qu'elles s'enfreignent et que l'usage y contrevient. Martial, Plaute, Juvénal, Tacite nous apprennent que les dames romaines avaient assez de liberté pour n'être pas toutes des vestales; Cornélie eut celle d'être une mère sublime, et le personnage d'Alcmène implique la conception d'une épouse étonnée et sage, au milieu des involontaires égarements où devaient la précipiter les fantaisies de Jupiter. Au surplus, tant de tombeaux de famille, dans nos musées de Nîmes, d'Arles ou de Lyon, où l'on voit sous les bustes unis des morts des épithètes si honorables

à la mémoire et aux vertus de la matrone, attestent une dignité de vie très exemplaire, qu'on peut interpréter comme un témoignage suffisant d'une condition de la femme au moins douce et satisfaisante pour beaucoup, qui, loin d'être des Messalines et des Lampitos, ont vécu sans faire parler d'elles. C'est le gage d'autant de sagesse supposée, dans un ordre de chose accepté, que de désespoir solitaire dans un autre qui ne le serait pas.

... Or, il est arrivé ceci, au Moyen âge, qui est très joli et consolant, à l'égard de toutes les faiblesses et de toutes les délicatesses que l'on voit à la fin triompher, par leur grâce même, des contraintes les plus injustes; il est arrivé que la femme, captive du réseau des lois et des interdits, a conquis tout de même, et toute seule, sa suprématie spirituelle, par les voies de la poésie. Je ne dis pas que c'est la poésie qui l'a délivrée; c'est seulement à travers les témoignages de la poésie que nous pouvons constater cette délivrance. Au milieu de son château guerrier, à l'appareil sévère, derrière son hérissement de tours, de poternes, de créneaux et de houpes, la châtelaine n'est plus reléguée aux cuisines ou dans la salle des fûleuses. Mais elle tient cour et conseil, parmi les trouvères et les pages, dans cette « chambre des dames » à laquelle pensait le sire de Joinville absent, retenu qu'il était, à son ennui, dans ses combats de Palestine. Il y pensait, à l'idée des beaux récits qu'il y ferait de ses aventures, au retour. L'image sous-entend un grand changement dans les mœurs, et il est profitable aux femmes, admises de la sorte et dès cet instant, aux curiosités de l'esprit, aux conversations et aux royautés qu'elles procurent. Ne fai-

sons pas l'image plus parlante et plus chargée de sens qu'elle ne l'est; si les poésies des troubadours exaltent le rôle nouveau de la femme dans la société seigneuriale, les fabliaux et les bons contes populaires du même temps montrent pareillement que dans la menue bourgeoisie et le peuple la femme a aussi relevé la tête et fait face, au nez du mari, avec un très vil esprit de revanche, sinon encore de revendication.

La revendication viendra. Et elle est d'abord littéraire, incluse dans ce que l'on a appelé la « Querelle des femmes »; elle est dans la première partie du *Roman de la rose*, dans la *Cité des dames* de Christine de Pisan; elle est dans les poèmes de Chrétien de Troyes, le Paul Bourget du moyen âge (l'expression est de M. Gustave Cohen). Elle sera dans les dialogues de Louise Labé. Et cette revendication ne porte encore que sur l'égalité d'éducation et d'instruction qu'il importait de donner aux femmes, d'après certaines d'elles. Louise Labé, généreusement, parlait pour les autres, étant elle-même fort instruite et cultivée, lisant le grec, l'italien, écrivant de beaux vers et sachant manier un cheval dans les fêtes et tournois publics. La partie, dès lors, est gagnée; comme toutes les choses raisonnables, aussitôt la question posée. Seulement il y faut du temps pour l'exécution et la pratique.

Sous une législation oppressive, le XVIIe, le XVIIIe siècle ont vu ce triomphe individualiste de la femme. Sur le plan littéraire et mondain tout au moins. Il y a lieu de ne pas tout soumettre au seul point de vue de la littérature, ou de la société parisienne, comme on est tenté de le faire. Mlle de Rambouillet, Julie d'Angennes,